

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1912)
Heft: 5

Artikel: Echos : le nouveau programme primaire
Autor: Martin, Ed.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCHOS

Le nouveau programme primaire.

Au mois de septembre dernier, le Département de l'Instruction publique a soumis à l'examen de la *Commission scolaire* le projet de nouveau programme d'enseignement pour les écoles primaires et la classe complémentaire élaboré par la Conférence des Inspecteurs.

Diverses modifications assez importantes ont été apportées au programme actuellement en vigueur; nous ne signalerons ici que les principales qui correspondent d'ailleurs aux propositions adressées au Département, l'an dernier, par la Société pédagogique.

Rien ou à peu près n'a été changé au programme de la langue maternelle. Cela se comprend : les matières à enseigner ne sauraient être réduites et le programme actuel a paru très judicieusement compris à la Commission.

La création d'une 7^e année d'études (classe complémentaire) a permis à la Conférence des Inspecteurs d'alléger un peu les programmes d'arithmétique, de géométrie (filles), d'allemand, de géographie, d'histoire et d'instruction civique.

Arithmétique : L'étude des fractions ordinaires est reportée de 4^e en 5^e année; le pourcentage de 5^e en 6^e et l'extraction de la racine carrée de 6^e en 7^e.

Géométrie : Une place plus large sera faite au travail constructif. Dans les classes de filles, l'aire et le volume des prismes et du cylindre sont portés au programme de 6^e et là s'arrête pour elles l'étude de la géométrie.

Allemand : Supprimé en 4^e année. Pour la 5^e les 7 premières leçons du manuel; pour la 6^e : leçons 8 à 14 pour la 7^e : de la 15^e leçon à la fin du manuel.

Géographie : L'étude si difficile des cantons suisses se fera dorénavant en 5^e; celle de l'Europe en 6^e et le programme de la classe complémentaire comportera celle des autres continents.

Histoire : Dans cette branche la modification est plus apparente encore. L'histoire de Suisse et celle de Genève seront, à l'avenir, enseignées simultanément : En 5^e, des origines aux guerres de Bourgogne; en 6^e, de la diète de Stans à la Révolution; en 7^e, de la Révolution à nos jours.

Répartition beaucoup plus logique que l'ancienne qui constituera un progrès évident et un allègement très sensible de cet enseignement difficile et décevant entre tous.

Instruction civique : Notions élémentaires sur l'organisation de la Commune et du Canton en 6^e et sur celle de la Confédération en 7^e. Il est nécessaire, dit-on, d'enseigner cette branche à l'école primaire; il n'y a évidemment pas merveille à en attendre.

Pour la Gymnastique et le Dessin, le programme nouveau tient compte, dans une large mesure, des idées qui ont cours actuellement. En Musique, enfin, nous constatons une avance sensible de la notation usuelle.

Le programme de la classe complémentaire sera une extension pure et simple du programme primaire; on y a ajouté quelques notions de sciences physiques et naturelles et, pour les filles, une heure d'économie domestique.

A l'examen quelque peu détaillé de ce nouveau plan d'études, on perçoit, sans peine, le grand souci de tenir compte des expériences faites durant ces dernières années et des légitimes desiderata du corps enseignant. Toutes les observations présentées par la Société pédagogique, en particulier, ont trouvé un écho dans la rédaction du projet soumis à la Commission scolaire. Il sied donc d'adresser au Département de l'Instruction publique l'expression de notre vive gratitude et nos sincères remerciements.

Ed. Martin.

Assemblée générale du 14 novembre 1912
salle de la Taconnerie.

Présidence de M. Edmond Martin, président.

Séance ouverte à 2 1/2 h.

Candidature.

M^{lle} Marguerite Constantin est reçue membre actif, à l'unanimité.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Ferrière recommandant à l'attention des sociétaires la création du